



Núméro de Révision: 005.0

Date de sortie: 05/30/2023

## 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LePage Quad Invisible Window, Door and Siding Sealant</b>	<b>Numéro IDH:</b>	1880786
<b>Type de produit/utilisation:</b>	Masses d'étanchéification de joints		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER. RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
IRRITATION CUTANÉE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
CANCEROGENICITE	2
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANES CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

#### Prévention:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection

Numéro IDH: 1880786

Nom du produit: LePage Quad Invisible Window, Door and Siding Sealant

<b>Intervention:</b>	pour les yeux et le visage. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
<b>Stockage:</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.
<b>Élimination:</b>	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Xylenes	1330-20-7	10 - 20
Solvant Stoddard	8052-41-3	10 - 20
Ethylbenzene	100-41-4	5 - 10
2-(2H-benzotriazole-2-yl)-p-crésol	2440-22-4	0.1 - 1
Naphthalene	91-20-3	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle au besoin. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer à l'eau courante. Soigner la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Dioxyde de carbon mousse Poudre chimique. Atomisation ou buée d'eau.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent courir le long du sol vers une source d'inflammation.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

**Mesures de protection de l'environnement:** Balayer ou ramasser la matière et la placer dans un contenant approprié pour l'élimination. Bien laver la zone de déversement. Porter un équipement protecteur approprié lors du nettoyage. Éliminer les sources d'ignition incluant les sources d'étincelles par électricité, électrostatique ou friction.

**Méthodes de nettoyage:** Non disponible

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder le récipient fermé. Ne pas réutiliser le récipient. Conserver hors de la portée des enfants. Assurer une ventilation adéquate. Les contenants « vides » retiennent un résidu (liquide et/ou vapeurs) et peuvent être dangereux. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer ces contenants à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou à d'autres sources d'ignition; ils pourraient exploser. S'assurer que les contenants sont bien connectés à la terre avant l'utilisation ou le transbordement de la matière.

**Stockage:** Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Xylenes	20 ppm TWA	100 ppm (435 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Solvant Stoddard	100 ppm TWA	500 ppm (2,900 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Ethylbenzene	20 ppm TWA	100 ppm (435 mg/m3) PEL	Rien	Rien
2-(2H-benzotriazole-2-yl)-p-crésol	Rien	Rien	Rien	Rien
Naphthalene	10 ppm TWA (PEAU)	10 ppm (50 mg/m3) PEL	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:** N'employer que dans des secteurs bien aérés. Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

**Protection respiratoire:** Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité.

**Protection de la peau:** Des gants imperméables aux solvants sont requis s'il y a contact prolongé ou répétitif.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	Légèrement, de solvant
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	23 mm/hg (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	137.8 - 193.3 °C (280°F - 379.9 °F)(solvant)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	0.927
<b>Densité de vapeur:</b>	Hlus lourd que l'air.
<b>Point d'éclair:</b>	29.44 °C (84.99 °F) Creuset fermé Pensky-Martens
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	1 %
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	7 %
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	35 %; 340 g/l
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Non disponible
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Bioxyde de carbone, oxyde de carbone et gaz et particules irritants et/ou toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

### Inhalation:

Les vapeurs peuvent entraîner des céphalées, des nausées, des étourdissements et une irritation des voies respiratoires. Des rapports ont associé la surexposition répétée et prolongée aux solvants, à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'exposition prolongée aux solvants peut avoir des effets nocifs sur le foie, le système urinaire et le système reproductif. La mauvaise utilisation intentionnelle, par la concentration et l'inhalation délibérées, peut être nocive, voire même mortelle.

### Contact avec la peau:

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

### Contact avec les yeux:

Les symptômes peuvent inclure : irritation, rougeurs, égratignure de la cornée et larmolement.

### Ingestion:

Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Xylenes	Oral LD50 (Rat) = 6,670 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3,523 - 8,600 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4,300 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 43 g/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6580 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6247 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 5922 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6700 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6350 ppm	Cardiaque, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie
Solvant Stoddard	Rien	Système nerveux central, Irritant
Ethylbenzene	Oral LD50 (Rat) = 5.46 g/kg Oral LD50 (Rat) = 3,500 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 17,800 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4000 ppm	Irritant, Système nerveux central
2-(2H-benzotriazole-2-yl)-p-crésol	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 590 mg/m3	Aucune donnée
Naphthalene	Oral LD50 (Rat) = 490 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.6 g/kg Oral LD50 (Rat) = 2,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,400 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = > 20 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 2.0 g/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 0.4 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 78 ppm	Sang, Système nerveux central, Yeux, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Xylenes	Non	Non	Non
Solvant Stoddard	Non	Non	Non
Ethylbenzene	Non	Groupe 2B	Non
2-(2H-benzotriazole-2-yl)-p-crésol	Non	Non	Non
Naphthalene	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2B	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Information écologique:

Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** ADHÉSIFS  
**Division:** 3  
**Numéro d'identification:** UN 1133  
**Groupe d'emballage:** III

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Adhesives  
**Division:** 3  
**Numéro d'identification:** UN 1133  
**Groupe d'emballage:** III

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** ADHESIVES  
**Division:** 3  
**Numéro d'identification:** UN 1133  
**Groupe d'emballage:** III

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 3, 8, 11

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 05/30/2023

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.